



Llywodraeth Cymru
Welsh Government

La fin des châtiments corporels au pays de Galles

Informations à destination des parents

Punir physiquement les enfants est **illégal** au Pays de Galles. Nous voulons protéger les enfants et leurs droits, leur donner le meilleur départ dans la vie. Voici ce que tout parent doit savoir.

Définition des châtiments corporels?

Il existe de nombreux types de châtiments corporels : fessées, gifles, coups, secousses... Mais ce n'est pas tout. Il est impossible de rédiger une liste exhaustive des châtiments corporels, qui englobe tous les cas où on recourt à la force physique pour châtier un enfant. Nous savons désormais que tout type de châtiment corporel peut avoir des conséquences négatives sur l'enfant et son développement.

Quelle est la législation sur les châtiments corporels au Pays de Galles ?

- Toutes les formes de châtiments corporels sont illégales au Pays de Galles.
- Les enfants bénéficient de la même protection que les adultes contre les agressions physiques.
- La loi devient ainsi plus claire et plus facile à comprendre pour tout le monde : enfants, parents, professionnels de la protection de l'enfance, public en général.

Que se passe-t-il si j'use de châtiments corporels sur mon enfant en guise de punition ?

Si vous continuez d'utiliser de châtiments corporels sur un enfant, vous courez le risque:

- enfreindra la loi
- d'être arrêté ou poursuivi pour coups et blessures ou voies de fait
- de vous retrouver avec un casier judiciaire comme pour tout autre délit.

De l'aide, des informations et des conseils vous sont offerts en cas de besoin pour vous aider à éviter une telle situation.

Cela signifie-t-il que je ne peux pas punir mon enfant ?

Non. Les adultes doivent instaurer des règles et les faire respecter, cela fait partie d'une bonne éducation. Cependant, les punitions ordinaires sont très différentes des châtiments corporels.

L'idée est de poser des limites, donner des conseils et offrir un soutien à l'enfant pour lui permettre d'adopter les bons comportements. Le changement de législation abordé ici ne concerne pas ce genre de discipline.

Les punitions ne sont pas synonymes de châtiments corporels.

Ces derniers peuvent au premier abord avoir l'air efficace, car l'enfant met fin au comportement indésirable lorsqu'il reçoit une fessée, par exemple.

Mais les châtiments corporels sont inefficaces sur les mauvais comportements à long terme, et ne donne pas le bon exemple aux enfants en matière de contrôle de soi ou de conduite acceptable.

Les châtiments corporels peuvent:

- faire mal à l'enfant
- provoquer chez lui des émotions négatives (peur, colère, confusion)
- lui faire penser que la violence physique est justifiée en cas d'émotions fortes
- avoir un impact négatif sur le développement de l'enfant.

Pour en savoir plus sur la fin des châtiments corporels au pays de Galles, consultez la page web gov.wales/EndPhysicalPunishment

Pour des informations et conseils sur la discipline positive, consultez la page *Parenting. Give it time*: sur gov.wales/giveittime

Stopio Cosbi
Corfforol

Ending Physical
Punishment



Qu'en est-il de mon rôle de parent au quotidien ?

Cette disposition de la loi n'a aucun impact sur mon rôle de parent au quotidien. Se faire des câlins, brosser les cheveux, jouer à la bagarre, porter les petits pour les mettre dans la voiture: tout cela crée un rapport physique entre le parent et l'enfant.

On est aussi parfois obligés de forcer l'enfant à faire ce qu'il ne veut pas, pour son propre bien: par exemple, habiller un enfant récalcitrant pour qu'il n'ait pas froid et pour qu'il puisse aller à l'extérieur.

Le fait que les châtimements corporels sont illégaux n'empêche pas ce genre de geste. Il ne vise qu'à mettre fin aux châtimements corporels. Précisons bien que les gestes physiques destinés à protéger l'enfant ne constituent pas des châtimements corporels.

Retenir un enfant qui s'apprête à traverser la rue en courant, restreindre un enfant qui pourrait se faire mal ou faire du mal aux autres, l'empêcher de mettre la main près d'une source de chaleur dangereuse: tout cela ne constitue pas des châtimements mais des gestes de protection.

Mais si après avoir vu votre enfant faire quelque chose de dangereux, vous réagissez en lui donnant une tape ou une fessée, il s'agit bien d'une punition physique et donc d'un châtimement corporel interdit par la loi.

Où puis-je trouver des conseils et de l'aide ?

- La page [Parenting. Give it time](#) offre aux parents des astuces utiles sur la discipline positive et des conseils d'experts pour encourager les enfants à bien se conduire sans recourir aux châtimements corporels.
- Conseils destinés aux parents et adaptés à tous, fournis par des sage-femmes, des infirmiers, des médecins généralistes.
- Programmes d'accompagnement des jeunes parents comme [Flying Start](#) (dans les zones concernées) ou [Families First](#).



Sans châtimements corporels, comment puis-je réagir face aux comportements indésirables de mon enfant ?

Il existe de nombreuses manières de punir un enfant si besoin, sans user de châtimement corporel.

- Il suffit parfois d'anticiper dans les situations difficiles et de distraire les jeunes enfants pour réduire la probabilité d'un comportement problématique.
- On peut sanctionner les enfants de plus de 3 ans en leur retirant un objet (ex. jouet) ou en suspendant une activité pendant une brève période.
- Pour les enfants plus âgés ou les adolescents, il est bon de savoir quelle punition aurait le plus d'impact: retrait de gadgets électroniques, annulation de sorties, perte d'argent de poche pendant une période spécifique.
- En apprenant à reconnaître et à gérer vos propres émotions, vous pourrez plus facilement calmer la situation avant qu'elle ne dérape. En restant serein, en respirant profondément ou en vous éloignant quelques instants, vous montrez à votre enfant comment se comporter.

Discipline positive

astuces et conseils

- Félicitez de manière sincère l'enfant s'il/elle se comporte bien.
- Établissez au sein du foyer familial des règles claires et adaptées à l'âge et aux capacités de l'enfant
- Anticipez les situations dans lesquelles les enfants ont tendance à avoir un comportement difficile (exemple: emmenez un jouet ou un encas quand vous partez faire les courses)
- Réfléchissez aux raisons qui sous-tendent le comportement difficile. Votre enfant a-t-il/elle faim, est-il/elle énervé-e ou fatigué-e, se sent-il/elle seul-e ou isolé-e?
- Donnez un nom au sentiment susceptible d'être à la source du comportement, en disant par exemple *Je pense que tu jettes tes jouets parce que tu es en colère, mais ce n'est pas bien de faire mal aux autres.*
- Établissez une routine adaptée à votre vie de famille.
- Donnez l'exemple du comportement que vous souhaitez voir: un enfant ne comprendra pas qu'il n'a pas le droit de taper ou de crier si les adultes autour de lui le font.

Consultez la page [Parenting. Give it time](#) pour de plus amples informations.

Les temps ont changé, tout comme les comportements.

À l'ère moderne au pays de Galles, les châtimements corporels sont dépassés.